

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le jeudi 29 janvier 2026 à 19 h au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley - Salle du conseil municipal

Présidée par Mme Nathalie Bélisle, mairesse

Sont présents :

Meaghan Massey, conseillère du district des Monts (# 1)
Frédérique Laurin, conseillère du district des Prés (# 2)
Alexandre Khan, conseiller du district de la Rive (# 3)
Jean-Baptiste Michon, conseillère du district des Parcs (# 4)
Matthieu Hack , conseiller du district des Érables (# 5)
Isabelle St-Louis, conseiller du district des Lacs (# 6)

Sont aussi présents:

M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier
Mme Johanne Albert-Cardinal, responsable des communications

Quinze (15) personnes sont présentes à la salle du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal du 29 janvier 2026 - Budget 2026
- 2. Adoption de l'ordre du jour du 29 janvier 2026
- 3. Présentation du budget 2026
- 4. Adoption du budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations
- 5. Période de questions - Budget
- 6. Publication - Budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations
- 7. Clôture de la séance

Point 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026 - BUDGET 2026

La séance débute à 19 h 03.

Point 2.1 2026-MC-048 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 JANVIER 2026

IL EST

Proposé par la conseillère Frédérique Laurin

Appuyé par le conseiller Alexandre Khan

ET IL EST RÉSOLU QUE l’ordre du jour de la séance ordinaire du 29 janvier 2026 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Point 3 PRÉSENTATION DU BUDGET 2026

Le 29 janvier 2026



Budget municipal 2026



Présenté le 27 janvier 2026

Budget municipal 2026

Sommaire de la présentation

01.

Contexte budgétaire

02.

Taxation

03.

Calculez votre facture

04.

Règlements d'emprunts

05.

Taxe de mutation

06.

Revenus municipaux

07.

Dépenses municipales

08.

Faits saillants

09.

Conclusion et prochaines étapes



Budget municipal 2026

Contexte budgétaire

- Inflation des coûts des services et des contrats municipaux
- Obligations incompressibles
 - Contribution obligatoire à la MRC
 - Paiements liés aux règlements d'emprunt
- 🚒 Sécurité incendie
 - Négociation en cours de la convention collective des pompiers



Le 29 janvier 2026



Budget municipal 2026

Taxation

- Taxe foncière résidentielle : **↑**2.01%
 - Tauxde 0,517\$ par 100\$ d'évaluation (0,5074\$ en 2025)
- Gel du taux de taxe sur les commerces :
 - Tauxde taxe 12298\$ par 100\$ d'évaluation (idem en 2025)
- 6 règlements d'emprunt additionnels sur le compte de taxe
 - Dépensesautoriséespar le conseil précédent
 - **↑**492 656\$
- Ajustement à la taxe de mutation pour mieux s'aligner avec les municipalités voisines

Budget municipal 2026

Taxation

Maison de 500 000\$



+ 153,04\$

	2025	2026	Δ
Taxes foncières	2,537.00 \$	2,588.00 \$	↑ 2.01 %
Autres taxes	848.30 \$	950.34 \$	↑ 12.0 %
Facture totale	3,385.30 \$	3,538.34 \$	↑ 4.52 %

Maison de 750 000\$



+ 229,72\$

	2025	2026	Δ
Taxes foncières	3,805.50 \$	3,882.00 \$	↑ 2.01 %
Autres taxes	1,090.00 \$	1,243.22 \$	↑ 14.1 %
Facture totale	4,895.50 \$	5,125.22 \$	↑ 4.69 %

Le 29 janvier 2026

Budget municipal 2026

Calculez votre facture

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY FACTURE DE TAXES 2025				MUNICIPALITÉ DE CANTLEY FACTURE PRÉVUE DE TAXES 2026			
Valeur au rôle 500 000 \$				Valeur au rôle 500 000 \$			
	Taux / Tarif	Montant \$			Taux / Tarif	Montant \$	
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE				TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE			
RE 264-04 Ecole Communautaire	0,5074 \$	2 537,00 \$		RE 264-04 Ecole Communautaire	0,5176 \$	2 586,00 \$	
RE 536-17 CCM	17,80 \$	17,80 \$		RE 536-17 CCM	17,80 \$	17,80 \$	
RE 567-19 Camion incendie	40,25 \$	40,25 \$		RE 567-19 Camion incendie	36,94 \$	36,94 \$	
RE 568-19 Chargeuse rétrocaveuse	0,00159 \$	7,95 \$		RE 567-19 Camion incendie	0,00157 \$	7,85 \$	
RE 569-19 Maison des Bâtisseurs (1)	0,00077 \$	3,85 \$		RE 568-19 Chargeuse rétrocaveuse	0,00076 \$	3,80 \$	
RE 570-19 Camion porteur 10 roues	0,00250 \$	12,50 \$		RE 569-19 Maison des Bâtisseurs (1)	0,00245 \$	12,25 \$	
RE 610-20 Terrain lot 2 618 095	0,00095 \$	4,75 \$		RE 570-19 Camion porteur 10 roues	0,00094 \$	4,70 \$	
RE 618-20 Chemin Ste-Élisabeth	0,00051 \$	2,55 \$		RE 610-20 Terrain lot 2 618 095	0,00050 \$	2,50 \$	
RE 620-20 Élargissement accotement ch. Denis Montée des Érables	0,00167 \$	8,35 \$		RE 618-20 Chemin Ste-Élisabeth	0,00169 \$	9,45 \$	
RE 621-20 Réfection chemin Lamoureux	0,00011 \$	15,55 \$		RE 620-20 Élargissement accotement ch. Denis Montée des Érables	0,00051 \$	17,55 \$	
RE 622-20 Remplacement ponceaux	0,00649 \$	32,45 \$		RE 621-20 Réfection chemin Lamoureux	0,00734 \$	36,70 \$	
RE 623-20 Ajout, remplac. Glacières de sécurité	0,00374 \$	18,70 \$		RE 622-20 Remplacement ponceaux	0,00422 \$	21,10 \$	
RE 625-20 Montée Paiement	0,00090 \$	4,50 \$		RE 623-20 Ajout, remplac. Glacières de sécurité	0,00095 \$	4,75 \$	
RE 646-21 Réfection rue Cambertain	0,00435 \$	21,75 \$		RE 625-20 Montée Paiement	0,00495 \$	24,75 \$	
RE 647-21 Panneaux et enseignes	0,00048 \$	2,40 \$		RE 646-21 Réfection rue Cambertain	0,00051 \$	2,55 \$	
RE 650-21 Réfection ch. Hogan	0,00287 \$	14,35 \$		RE 647-21 Panneaux et enseignes	0,00283 \$	14,15 \$	
RE 651-21 Réfection ch. Chamonix Est	0,00099 \$	4,95 \$		RE 650-21 Réfection ch. Hogan	0,00097 \$	4,85 \$	
RE 652-21 Maison des Bâtisseurs (2)	0,00738 \$	36,95 \$		RE 651-21 Réfection ch. Chamonix Est	0,00722 \$	36,10 \$	
RE 657-21 Réfection Montée St-Amour (Phase 1)	- \$	- \$		RE 652-21 Maison des Bâtisseurs (2)	0,01510 \$	75,50 \$	
RE 675-22 Unité de secours	0,00219 \$	15,95 \$		RE 657-21 Réfection Montée St-Amour (Phase 1)	0,00213 \$	15,65 \$	
RE 686-22 Rando-points Falun et Zurich	0,00833 \$	41,65 \$		RE 675-22 Unité de secours	0,00822 \$	41,10 \$	
RE 689-22 Réfection chemin Sabourin	0,00153 \$	7,65 \$		RE 686-22 Rando-points Falun et Zurich	0,00150 \$	7,50 \$	
RE 721-23 Consolidation du déficit accumulé au 31-12-2022	0,00080 \$	4,00 \$		RE 689-22 Réfection chemin Sabourin	0,00086 \$	4,30 \$	
RE 724-23 Trois ponceaux majeurs	0,00381 \$	19,05 \$		RE 721-23 Consolidation du déficit accumulé au 31-12-2022	0,00354 \$	17,70 \$	
RE 725-23 Chargeuse-Rétrocaveuse	0,01770 \$	88,50 \$		RE 724-23 Trois ponceaux majeurs	0,01725 \$	86,75 \$	
RE 726-23 Boyaux et habits de combat	0,02160 \$	108,00 \$		RE 725-23 Chargeuse-Rétrocaveuse	0,02132 \$	106,60 \$	
RE 747-25 Pré 307NET	0,00148 \$	7,40 \$		RE 726-23 Boyaux et habits de combat	0,00146 \$	7,30 \$	
RE 749-25 Équipements majeurs - TP	- \$	- \$		RE 747-25 Pré 307NET	0,00019 \$	0,95 \$	
RE 600-25 Équipements majeurs - Incendies	- \$	- \$		RE 749-25 Équipements majeurs - TP	0,00007 \$	0,35 \$	
Ordures & recyclage - Usage Résidentiel	- \$	- \$		RE 600-25 Équipements majeurs - Incendies	0,00260 \$	13,00 \$	
Rodevance - Fonds Vert	297,00 \$	297,00 \$		Ordures & recyclage - Usage Résidentiel	0,00049 \$	2,45 \$	
	10,00 \$	10,00 \$		Rodevance - Fonds Vert	0,00093 \$	3,15 \$	
TOTAL DE LA FACTURE DE TAXES 2025		3 385,39 \$		TOTAL DE LA FACTURE DE TAXES 2026		3 538,34 \$	
				Augmentation (\$)		153,34 \$	
				Augmentation (%)		4,52%	

Budget municipal 2026

Balayez le code pour calculez votre facture



Budget municipal 2026

Règlements d'emprunts

- 651-21Réfection Chamonix Est 4 703 300\$
 - Revenuset charges (en capital et intérêts) de 41 1000\$ en 2026
- 725-23 Chargeuse -rétrocaveuse : 267 000 \$
 - Revenuset charges (en intérêts) de 5 275\$ en 2026
- 726-23 Boyaux et habits de combat : 103000 \$
 - Revenuset charges (en intérêts) de 2 035\$ en 2026
- 747-25 Cautionnement de 307NET 3 000 000 \$
 - Revenuset charges (en intérêts) de 59 250\$ en 2026
- 749-25 Équipements majeurs aux TP. 685 000 \$
 - Revenuset charges (en intérêts) de 13550\$ en 2026
- 750-25 Équipements majeurs aux incendies : 879 000 \$
 - Revenuset charges (en intérêts) de 17360\$ en 2026



Le 29 janvier 2026

Budget municipal 2026

Taxe de mutation –Budget 2025

Cantley		Chelsea		Val-des-Monts	
0- \$61,500	0.50%	0- \$61,500	0.50%	0- \$61,500	0.50%
\$61,501 - \$307,800	1.00%	\$61,501 - \$307,800	1.00%	\$61,501 - \$307,800	1.00%
\$307,801 - \$500,000	1.50%	\$307,801 - \$500,000	1.50%	\$307,801 - \$500,000	1.50%
\$500,001 - \$750,000	2.00%	\$500,001 - \$750,000	2.25%	\$500,001 - \$700,000	2.50%
\$750,001 - \$1,000,000	2.50%	\$750,001 - \$1,000,000	3.00%	\$700,001 et plus	3.00%
\$1,000,000 et plus	3.00%	\$1,000,000 et plus	3.00%		

Budget municipal 2026

Taxe de mutation –Budget 2026

Cantley		Chelsea		Val-des-Monts	
0- \$61,500	0.50%	0- \$61,500	0.50%	0- \$61,500	0.50%
\$61,501 - \$307,800	1.00%	\$61,501 - \$307,800	1.00%	\$61,501 - \$307,800	1.00%
\$307,801 - \$500,000	1.50%	\$307,801 - \$500,000	1.50%	\$307,801 - \$500,000	1.50%
\$500,001 - \$750,000	2.25%	\$500,001 - \$750,000	2.25%	\$500,001 - \$700,000	2.50%
\$750,001 - \$1,000,000	3.00%	\$750,001 - \$1,000,000	3.00%	\$700,001 et plus	3.00%
\$1,000,000 et plus	3.00%	\$1,000,000 et plus	3.00%		

Budget municipal 2026

Taxe de mutation



Terrain vacant de 100 000\$

→

Aucun changement



Maison de 500 000\$

→

Aucun changement



Maison de 1 000 000\$

→

Augmentation de 1 875\$

Le 29 janvier 2026

Budget municipal 2026

Revenus municipaux

	2025B	2026B	Δ %
Taxe foncière résidentielle	\$13,468,500	\$13,882,000	3.1%
Autres taxes foncières	\$966,600	\$957,000	-1.0%
Égouts	\$78,225	\$78,225	0.0%
Matières résiduelles	\$1,480,000	\$1,485,000	0.3%
Règlements d'emprunt	\$3,236,860	\$3,752,170	15.9%
Revenus 911	\$63,000	\$75,500	19.8%
Gouv. Québec	\$152,500	\$152,500	0.0%
Gouv. Canada	\$26,000	\$22,000	-15.4%
Autres revenus municipaux	\$2,698,315	\$3,567,021	32.2%
Compensation TVQ	\$851,888	\$891,048	4.6%
Autres subventions et revenus	\$190,500	\$242,500	27.3%
Total des revenus	\$23,212,388	\$25,104,964	8.2%

Budget municipal 2026

Budget 2026
Dépenses

Autres	1%
Conseil municipal	2%
Administration et Finances	12%
Greffre, RH, Comms	3%
Police	14%
Pompiers	9%
Dénégement	11%
Chemins et Travaux Publique	18%
Transport en commun	2%
Matières résiduelles	5%
Urbanisme et environnement	8%
Loisirs et culture	7%
Intérêts & frais sur dette à long terme	8%

Budget municipal 2026

Dépenses municipales

	2025B	2025A¹	2026B
Conseil municipal	\$432,165	\$440,618	\$431,153
Administration et Finances	\$2,699,080	\$2,502,846	\$2,588,189
Greffre, RH, Comms	\$581,360	\$764,697	\$679,240
Police	\$2,773,072	\$2,773,068	\$2,910,887
Pompiers	\$1,414,221	\$1,718,136	\$2,019,161
Dénégement	\$2,406,000	\$2,100,697	\$2,331,000
Chemins et travaux public	\$3,181,471	\$3,264,678	\$3,887,182
Transport en commun	\$351,195	\$347,743	\$357,830
Matières résiduelles	\$1,415,366	\$1,312,615	\$1,058,753
Urbanisme et environnement	\$1,117,841	\$1,173,625	\$1,714,838
Loisirs et culture	\$1,479,654	\$1,655,991	\$1,612,125
Intérêts & frais sur la dette à long terme	\$1,814,392	\$1,770,728	\$1,778,873
Autres	\$162,825	\$164,622	\$192,408
Total des dépenses²	\$19,828,642	\$19,990,064	\$21,561,639

¹ Dépense en date du 15 janvier 2026

² Exclu l'amortissement des immobilisation et le remboursement de la dette à long terme

Le 29 janvier 2026

Budget
municipal
2026

Faits saillants budgétaires en 2026

- La taxe foncière représente 59% des revenus municipaux du budget 2026.
- Montant associé à la négociation de la convention collective des services d'incendie (+ 295 696 \$).
- Prévisions budgétaires au **déploiement potentiel de l'outil NERR** pour la gestion, le suivi et la conformité des systèmes de mesurage des installations septiques, advenant l'approbation du conseil (+ 40 000 \$).
- Ajout de deux (2) postes au sein du Service d'urbanisme et augmentation salariale.
- Bonification du budget des communications afin d'améliorer l'information, la clarté et la transparence auprès des citoyens (+ 20 354 \$).
- **Inventaire des chemins et des ponceaux** afin d'améliorer la planification et l'entretien des infrastructures (+ 40 000 \$).

Budget
municipal
2026

Conclusion et prochaines étapes

Rigueur et transparence

- Ce budget est le fruit d'un **travail rigoureux d'analyse**, comprenant des ajustements et des coupures ciblées, **sans compromettre les services aux citoyens**.
- Il tient compte à la fois de la **capacité de payer des contribuables** et des **investissements essentiels à réaliser** —notamment en matière d'entretien, de sécurité incendie et de projets municipaux
- Il nous permettra **d'aller de l'avant de façon responsable**, dans l'intérêt de toute la communauté de Cantley.
- Nous invitons les citoyens à **consulter la documentation détaillée** qui sera disponible sur le site web de la municipalité et à **nous faire part de leurs questions ou commentaires**.

Point 4.1

2026-MC-049

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 953.1 et 954 du Code municipal du Québec, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, les périodes prévues sont prolongées jusqu'au 31 janvier de l'année suivante;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Meaghan Massey

Appuyé par la conseillère Isabelle St-Louis

Le 29 janvier 2026

Point 5.1 PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 6.1 2026-MC-050 PUBLICATION - BUDGET 2026 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 957 du Code municipal du Québec et suite à l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations, le conseil peut décréter que le budget et le programme triennal, ou le document explicatif, soient publiés dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Frédérique Laurin

Appuyé par la conseillère Meaghan Massey

ET IL EST RÉSOLU QU'un extrait du budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations soient publiés dans le journal l'Écho de Cantley et que le document explicatif tel que présenté soit disponible sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.1 2026-MC-051 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST

Proposé par la conseillère Isabelle St-Louis

Appuyé par le conseiller Matthieu Hack

ET IL EST RÉSOLU QUE la séance ordinaire du conseil municipal du 29 janvier 2026 soit et est levée à 19 h 29.

Adoptée à l'unanimité

Nathalie Bélisle
Mairesse

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-
trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat le 29 janvier 2026

Signature : _____